

COMPTE RENDU Conseil municipal du 07/12/2020

L'an deux mil vingt, le 07 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Bêlâbre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Bêlâbre sous la présidence de Laurent LAROCHE, Maire de Bêlâbre.

Date de convocation du Conseil : 03 décembre 2020

Présents : Laurent LAROCHE Maire, Vanessa BARBONNAIS, Laurence BARITAUD, Karine BERTHOMIER, Claire BOURGOIN-MAIMIN, Aude DESTOUCHES, Sandra DUBOS, Paul JEANNEAU, Michel JOUANNEAU, Vincent MANTEAU, Suzanne MARCHAND, Jacques MARTINAUD, Alain NEVIERE, Jean-Marc POUGET.

Excusé : Christian GUILLOT.

Secrétaires de séance : Aude DESTOUCHES et Alain NEVIERE

Ordre du jour :

- Transfert de pouvoirs de police spéciale au Président d'EPCI
- Financement Vitraux
- Accord convention Syndicat des Eaux de Fontgombault
- Décision modificative
- Admission en non-valeur au service Assainissement et budget principal
- Adhésion agence d'attractivité 2021
- Tarif vente boutique camping pour l'année 2021
- Convention 2021 Destination Brenne
- Subvention complémentaire SSB
- Questions diverses

La séance a débuté par la lecture du compte-rendu du conseil municipal du 05 octobre 2020. Alain NEVIERE intervient à propos du bulletin municipal. Comme les associations se sont beaucoup mobilisées pour fournir des articles, le numéro 12, le seul à paraître en 2020, comptera 52 pages et non 36, d'où un coût porté à 1 505 € HT pour 700 exemplaires.

Le Conseil municipal en accord avec le compte-rendu de la séance du 05 octobre 2020, l'adopte à l'unanimité.

Une minute de silence est observée à la mémoire de l'ancien Président de la République Valéry Giscard d'Estaing décédé le 02 décembre 2020. Un registre dédié à la mémoire du Président décédé sera mis à disposition de la population, le mercredi 09 décembre, jour du deuil national, à la mairie de Bêlâbre.

Intervention du Commandant de Gendarmerie de Bêlâbre, l'Adjudant-Chef ROQUEL sur le rôle des gendarmeries de proximité.

Arrivé à Bêlâbre il y a deux ans il souhaitait se présenter à la nouvelle équipe municipale. Si la « petite » brigade de Bêlâbre était menacée il y a quelque temps, l'avenir est plus serein puisqu'il est question de la reconstruire sur un nouveau site (espace Mis et Thiennot) d'ici 2022. L'effectif normal de la brigade de Bêlâbre est de 5 gendarmes (6 jusqu'à l'été prochain). La brigade travaille en communauté de brigades avec celles de Le Blanc, Tournon-Saint-Martin et Saint-Gaultier. Il y a toujours une patrouille mobilisée la nuit mais le territoire d'intervention est très vaste. La communauté compte un effectif de 26 gendarmes au total et il y a toujours d'affectés en journée à Bêlâbre 2 à 3 gendarmes.

L'effectif est composé principalement de jeunes gendarmes, il y a très peu de gradés pour l'encadrement, le département étant peu attractif pour les mutations.

La gendarmerie est ouverte au public 2 ½ journées par semaine les mardis et samedis après-midi. En dehors des journées d'ouverture, il ne faut pas hésiter à sonner : s'il y a un gendarme disponible il ouvrira.

Il y a des problèmes de délinquance sur le territoire (vols en particulier...). L'Adjudant-Chef demande aux conseillers de relayer son message auprès de la population : la gendarmerie a besoin de la population pour apporter des renseignements par exemple un véhicule suspect, une présence inhabituelle... Penser à prévenir même la nuit, le 17 met en relation directe avec Châteauroux qui répercute aux équipes disponibles.

La gendarmerie est mobilisée pour la population, ne pas hésiter à être en lien avec elle.

Intervention de Michel JOUANNEAU :

- Problème de vitesse avenue Jean Jaurès
- Stop non respecté en bas de la rue de La Poste

L'Adjudant-Chef déclare préférer faire de la police route « intelligente », en privilégiant prévention, pédagogie et discernement pour éviter de braquer la population, tout en sanctionnant les récidives.

Laurent LAROCHE précise que la gendarmerie sera invitée à donner son avis sur le projet de sécurisation de la traversée de Bélâbre.

Alain Nevière rappelle que la commune dispose d'un radar pédagogique qu'elle a prévu d'implanter, après accord du Département, route de La Trimouille.

Objet : Transfert de pouvoirs de police spéciale au Président d'EPCI

Monsieur le Maire précise que si les conseils municipaux ne portent pas attention aux délais légaux d'application, le pouvoir est transféré d'office.

Monsieur le Maire fait lecture de l'arrêté portant opposition au transfert d'un ou plusieurs pouvoirs de police spéciale du maire au président de la communauté de communes.

Ce pouvoir de police spéciale permet au Maire de continuer à pouvoir régler certains problèmes sur la commune.

Cet arrêté est à renouveler à chaque mandature.

L'arrêté est adopté à l'unanimité

Objet : Financement Vitraux

Monsieur le Maire présente le plan de financement rectificatif des vitraux de l'Eglise Saint Blaise. Il indique une participation plus importante de la CDC MOVA sur le budget définitif des vitraux puisqu'elle passe de 10 % à 14.4 % soit un montant de 6 050 €.

Dans le budget doit apparaître la subvention du Département de l'Indre pour un montant de 14 705.77 € soit 35 % du budget.

Les vitraux sont presque terminés, ils sont toujours chez le Maître Verrier. La pose doit se faire au printemps lorsque l'humidité est moindre et les températures plus chaudes. Les travaux seront certainement terminés courant juin 2021. Beaucoup de retard est dû au confinement.

Le plan de financement est adopté à l'unanimité

Objet : Convention Syndicat des Eaux

Monsieur le Maire présente le projet de délibération sur le forage de Saint-Hilaire-Sur-Benaize destiné à desservir les communes de Bélâbre – Mauvières et Saint-Hilaire-Sur-Benaize.

Le syndicat demande aux communes l'accord pour déposer une demande de subvention afin de réaliser des travaux d'investissement sur ce forage. Ces investissements permettront un bon

fonctionnement du service d'alimentation en eau potable pour assurer la distribution sur les communes signataires.

Paul Jeanneau explique notamment que le débit d'eau sera par la suite de meilleure qualité sur la commune de Bélâbre

La convention est adoptée à l'unanimité

Objet : Décision modificative

Monsieur le Maire expose la demande du Trésorier qui est de modifier une écriture comptable dans le budget assainissement. Cela ne change en rien le montant du budget il s'agit juste d'un jeu d'écriture. La décision modificative est adoptée à l'unanimité

Objet : Admission en non-valeur au service Assainissement et budget principal

Monsieur le Maire indique que ce point a déjà été vu en conseil municipal, il y environ un an.

Lorsque le Trésorier ne peut pas recouvrir une dette notamment sur l'assainissement à Bélâbre il demande à ce qu'il soit autorisé à déduire les admissions en non-valeur de notre budget.

Il s'agit de créances irrécouvrables.

L'admission en non-valeur est adoptée à l'unanimité

Objet : Adhésion à l'agence d'attractivité 2021

Monsieur le Maire précise que l'ancien conseil municipal n'avait pas souhaité adhérer dans la mesure où nous adhérons déjà via la CDC MOVA.

Alain NEVIERE présente le rôle de l'agence d'attractivité. Association satellite du Conseil départemental elle intervient notamment sur :

- La lutte contre la désertification médicale : recherche de médecins, partenariat avec une école de médecine en Roumanie
- Tourisme : conception de produits touristiques, soutien et conseil aux professionnels et acteurs locaux de la filière,
- Economie : appui technique des filières locales, recherche d'entreprises...
- Communication : campagne de pub dans le métro parisien, stand au salon de l'agriculture à Paris, édition de documents promotionnels, présence sur internet et les réseaux sociaux

L'adhésion pour la commune serait, sur la base de 0,36 € /habitant d'environ 356 € à l'année.

L'adhésion à l'agence d'attractivité est adoptée à l'unanimité

Objet : Tarif vente boutique camping pour l'année 2021

Alain NEVIERE rappelle la convention qui est mise en place entre la commune, pour sa « boutique camping » et Destination Brenne. Office de tourisme intercommunautaire, Destination Brenne assure dans son antenne, le Bureau d'Informations Touristiques de Bélâbre, l'accueil et l'info des touristes et y vend des produits locaux.

Destination Brenne vend des produits dont une partie des recettes revient à la commune comme les cartes postales, le mini-golf, les barques et canoës... et une autre partie directement à Destination Brenne comme la location de vélos et les ventes boutique. Chaque produit a un code produit avec prix unitaire associé.

Destination Brenne utilise un logiciel de caisse qui est très bien fait et qui permet la dissociation parfaite entre les recettes commune et les recettes Destination Brenne. A la fin de saison touristique une rétrocession est réalisée. L'année dernière les ventes au profit de la commune étaient de 1 744.50 €.

Le Trésorier demande la validation des ventes en boutique via une convention et également la validation de la grille tarifaire.

Pour la saison prochaine nous souhaitons ajouter l'activité location paddle à 7 €/Heure.

La demande est la suivante :

- Modification du tarif pochette Mémoires de Rues de 15 € à 10 €
- Ajout de l'activité paddle à 7 €/heure
- Validation des autres tarifs
- Validation de la convention actualisée version 2021

Les tarifs de vente boutique camping pour l'année 2021 ainsi que les modifications tarifaires sont validées à l'unanimité

Objet : Subvention complémentaire SSB

Monsieur le Maire présente la facture de remplacement des lampes du stade de foot pour un montant de 1 494,25 €. Cette facture a été entièrement réglée par la SSB.

La SSB demande à ce titre une subvention exceptionnelle de 400 €, en complément des 1 100 € déjà accordés.

Paul Jeanneau rappelle qu'une réunion a été organisée au stade courant octobre et que la question de l'éclairage avait été évoquée. Il avait été d'ailleurs proposé de prendre en charge le remplacement de ces lampes par la commune ce qui aurait permis de récupérer la TVA.

La subvention complémentaire SSB pour un montant de 400 € est adoptée à l'unanimité

Objet : Questions diverses

Convention Ecole

Suzanne MARCHAND présente la convention qui a pour but de définir les participations de chaque commune au sein du RPI BELABRE – CHALAIS – MAUVIERES – SAINT-HILAIRE-SUR-BENAIZE.

Le fonctionnement annuel de l'école représente un coût de 140 575.89 € soit 1 653.83 €/enfant (le personnel, les fournitures, le chauffage, l'électricité, les sorties...).

Pour l'année scolaire 2020/2021 il y aura une diminution de 13 524.46 € suite à l'arrêt des TAP.

Une demande de participation à hauteur de 800 €/enfant scolarisé à l'école de Bélâbre est demandée à chaque commune du RPI, après information des 3 nouvelles maires.

Suzanne MARCHAND travaille sur le coût pour l'année 2020/2021. Il n'y aura pas de classe de neige mais le budget correspondant sera maintenu.

La convention école est adoptée à l'unanimité

Cantine

Laurent LAROCHE rappelle qu'une « association cantine » a été créée pour gérer la cantine scolaire afin d'éviter une régie de recette communale.

La gérance de cette association est tenue à la satisfaction générale par Isabelle GATAUD qui est également cantinière.

Suzanne MARCHAND indique que suite au premier confinement, il a été mis en place un service minimum afin d'accueillir les enfants des publics prioritaires. C'était une période angoissante, on ne savait où on allait mais le personnel a toujours su s'adapter en particulier aux protocoles sanitaires.

Pour des raisons personnelles Isabelle GATAUD ne souhaite plus assurer la gérance de la cantine pour raison de santé. Elle a accepté de continuer jusqu'en juin mais d'ici là il faudra trouver une solution.

Suzanne MARCHAND propose de revoir les statuts de l'association afin de l'ouvrir à d'autres membres que les parents d'élèves trop faiblement mobilisés.

Cette association est extrêmement bien gérée car elle a un solde positif en banque de 26 000 €.

A la rentrée le prix du repas va augmenter de 0.12 centimes suite à l'augmentation importante des denrées alimentaires.

Laurent Laroche demande à la commission de se réunir en partant des échanges de ce soir. Il faudra évaluer le temps de travail hebdomadaire nécessaire pour la gestion dans la perspective d'un recrutement de remplacement.

Chantiers citoyens :

Paul JEANNEAU et Michel JOUANNEAU présentent les travaux réalisés sur les bancs (en cours de rénovation) et les poubelles (en cours de fabrication locale pour 20 € pièce).

A partir d'un inventaire et de propositions de Michel JOUHANNEAU un nouveau schéma d'implantation a été étudié sur le territoire de la commune. En ce qui concerne la place de la République et la mairie il est envisagé de profiter des conditions exceptionnelles d'un déstockage de bancs design urbains par la société Lenzi

Projet de mapping

Le projet de mise en lumière de l'église, jugé beaucoup trop cher, pourrait peut-être être porté par la CDC avec un scénario à revoir sous l'angle historique.

Projet du festival de théâtre

Un festival de théâtre financé par la Région à 50 %, le département et la CDC pourrait être créé à Bélâbre.

Nous ferions appel à une compagnie qui s'occupe de gérer la programmation la logistique et le matériel.

Lors de ce festival des interventions peuvent être mises en place au sein de l'école.

Lieu : Salle des Fêtes – Basse-cour. Date : Fin mai. Budget en attente

Pour la mise en place nous devons faire appel à un directeur technique et au niveau logistique nous avons un don de TAPS (rideaux noirs ignifugés) pour créer des coulisses.

Une équipe d'une vingtaine de personnes serait à loger et nourrir sur la commune

L'incertitude est la COVID-19 pour la mise en place sur 2021

Feuille de Bélâbre

Livraison en fin de semaine à la mairie

Faire la distribution en boîte à lettres en même temps que les colis pour nos anciens

Commission cimetière

Liste des tombes avec le nom des familles finalisée.

La commission souhaite créer un plan de cimetière sur lequel seront répertoriées toutes les tombes avec le nom des familles des défunts. Des propositions à comparer vont être demandées à des sociétés spécialisées.

Plan d'eau

Les travaux ont repris. Le chantier avance

PLUI

Réunion avec le bureau d'étude « CITANOVA » - Madame Le Maire de ST HILAIRE – Michel JOUANNEAU et Laurent LAROCHE

Point sur la carte communale, il a été demandé de répertorier les commerces, les lieux de loisirs (plan d'eau...), les services (gendarmerie...) et de répondre aux questions abordées dans un cahier communal. Ce cahier a également été distribué à 3 autres conseillers

BATIMENT PROFESSIONNEL – JEANNETON TRANSPORTS

Demande de construction d'un bâtiment professionnel sur un terrain classé naturel, mais revêtu. La commune a engagé des démarches auprès de la préfecture pour trouver une solution satisfaisante

LECTURE DE COURRIERS

- Serge DESCOUT : remerciement de la qualité de travail des employés communaux de Bêlâbre et obtention d'un trophée pour le fleurissement de la commune. Ce dernier sera prochainement remis par le département

OUVERTURE DU CAMPING

Compte tenu des bons résultats 2020 Alain NEVIERE propose d'élargir la période d'ouverture. La saison du camping pourrait débuter le 03 Avril (week-end de Pâques suivi des vacances scolaires de printemps) et se terminer le 17 Octobre (arrière-saison toujours très demandée en particulier par les camping-caristes)

Réflexion engagée sur la mise en place d'un paiement par CB au camping

Un bilan définitif de la saison et les nouveautés envisagées pour la saison à venir seront communiqués en début d'année 2021 lors d'une réunion de la commission tourisme qui devra réfléchir à la gestion du plan d'eau et de sa buvette.

LA FIBRE

Fin des travaux prévue fin janvier

Arrêt par la suite pendant 3 mois

Une réunion publique sur la question courant juin/juillet

Raccordements individuels en 2022 par les opérateurs.

Suzanne MARCHAND et Alain NEVIERE ont terminé la 1^{ère} phase de la proposition de numérotation des maisons inconnues et de vérification des lieux-dits erronés du fichier fourni par le RIP 36. Le Conseil devra délibérer sur la dénomination de nouvelles voies : route de l'Age, route de La Vilaise, route de l'Effe, route des Brandes, route de la Trimouille. Reste à recenser les signalétiques indispensables : plaques de rues et panonceaux de lieux-dits, à remplacer ou créer.

CALENDRIER

Mercredi 9 Décembre :

- Hommage à Valéry Giscard d'Estaing
- Commission Développement Economique CDC

Janvier :

- Commission des finances
- Cérémonie des vœux prévue le 09/01 annulée

Février :

- Conseil Municipal le 01/02
- Séance levée à 23h48.